



Chantier Vertacos

Candidature 2022

Agopop, Maison des Habitants

Principes de fonctionnement

- Le chantier est ouvert à 5 jeunes, de 14 à 17 ans, résidant sur une des communes de la CCMV.
- Les candidat-es doivent être disponibles du 18 au 22 Juillet 2022 (soit 5 jours de travail consécutifs à raison de 4h de travail par jour).
- Le chantier consiste à rénover les locaux de l'Agopop.
 - Il s'agit principalement de :
 - Peindre (Murs, plafonds, portes ...)
 - Réaménager certaines pièces de l'Agopop
 - Construire divers objets (Bureaux, pochoir, panneaux de signalétique ...)
 - Découvrir toutes les étapes pouvant exister au sein d'un mini-chantier
- Vous serez encadrés par un animateur de l'Espace Jeunesse, sous la responsabilité du directeur de l'Agopop.
- Chaque participant effectue 20 heures de travail rémunéré.

La rémunération correspond à 80% du Smic pour les jeunes de 14 à 16 ans et 90% du Smic pour ceux/celles âgés-es de 17 à 18 ans.
- Les candidat-es retenus-es signent un contrat de travail, ils/elles sont donc en situation professionnelle :
 - Toute absence devra être justifiée.
 - Il s'agit d'un chantier, les participant-es devront se vêtir en conséquence.
 - Il n'est pas demandé de compétence ou d'aptitude particulières, mais une attitude professionnelle est de rigueur.

Candidater

Afin de candidater aux chantiers jeunes 2022 de l'Agopop, Maison des habitants, vous devez nous faire parvenir un **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** avant le 31 mai.

Vous pouvez nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Agopop, Maison des habitants, 30 rue du professeur Beadoing, 38250 Villard de Lans

Ou par mail : leo.brunot-philippot@agopop.fr

Vous pouvez également nous contacter au 04.76.95.11.38 pour toute demande d'information complémentaire.

Notez que, si vous êtes disponibles sur d'autres dates durant l'été, il vous est également possible de postuler aux chantiers jeunes organisés dans votre commune ainsi que celui de la Communauté de Commune du Massif du Vercors.

Le choix des candidats

Le choix des candidats sera réalisé en interne à l'Agopop.

Vous pouvez mettre en avant dans votre courrier :

- Un intérêt personnel
- L'intérêt d'une première expérience
- Un financement de projet personnel
- Une envie de découvrir et d'apprendre

Niels et Léo, les animateurs de l'Espace Jeunesse peuvent aider les jeunes dans leur candidature (rédaction de lettre de motivation et de CV).

Traitement des données personnelles

Compte-tenu de votre demande d'inscription à un chantier Vertaco, l'Agopop Maison des habitants, responsable de traitement, collecte des données personnelles qui sont traitées uniquement par ses services. La base juridique de ce traitement est l'intérêt légitime. Vos données personnelles collectées sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation. Dans le cadre d'une coordination territoriale des recrutements aux chantiers Vertaco et dans l'intérêt des jeunes, les noms des candidats sont échangés entre les structures (les communes, l'Agopop et la communauté de communes), responsables conjointes de ce traitement de données personnelles. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter l'agopop, maison des habitants à accueil@agopop.fr.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) M / Mme / _____ (Nom et Prénom)

Responsable légal de l'enfant _____ (Nom et Prénom)

- l'autorise à travailler sur le chantier jeune intercommunal organisé par l'Agopop, sous la responsabilité de M. PRUNIER Eric en qualité de directeur et encadré par un animateur de l'Espace Jeunesse, durant la semaine du 18 au 22 juillet 2022 pour une totalité de 5 jours de travail et de 20h hebdomadaire maximum.
- Je l'autorise à conclure un contrat de travail avec l'Agopop – Maison des habitants selon le cadre légal du code du travail.
- J'autorise également, les salariés de l'Agopop à faire pratiquer toutes interventions médicales et chirurgicales jugées nécessaires par un médecin.
- Je m'engage à être présent lors de la signature du contrat de travail.
- Je m'engage à fournir un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle lors de la signature du contrat de travail

Fait à, le

Nom, prénom et signature du représentant légal

